



# Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

## Bar's Tyre Leaks

### SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : BAR'S TYRE LEAKS  
Code de produit : TL

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : SU21 Produit de consommation. PC0 Autres. Entretien auto.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Bar's Products Europe, B.V.  
Westelijk Halfmond 487  
1183 JD Amstelveen, les Pays-Bas

Téléphone : +31-20-7989301  
Télécopie : +31-20-7989302  
E-mail : Info@barseurope.com  
Website : www.barseurope.com

Fabricant : Bar's Products International, Ltd.  
1510 W. 135th  
90249 Gardena, CA, Etats-Unis d'Amérique

Téléphone : +01 310 5155096

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:

NL - Téléphone : +31-20-7989301 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:

ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24)

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Aérosols, catégorie de danger 1.  
1272/2008)

Risques pour la santé : Peu de danger à l'utilisation industrielle ou commerciale. L'exposition d'une forte concentration des vapeurs de dissolvant et gaz peut provoquer a un effet narcotique.

Risques physiques/  
chimiques : Extrêmement inflammable. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Risque d'explosion de l'aérosol quand il est soumis a une température supérieure à 50 °C, du fait de l'augmentation de la pression interne.

Risques pour  
l'environnement : N'est pas classifié selon les directives de CE.

Autres informations : Attention: Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Nocif pour les animaux domestiques. Laisser réparer le plus vite possible le pneu à la manière conventionnelle. Si le gaz inflammable est toujours présent dans le pneu, avertir la personne qui réparera le pneu. Attention le gaz est inflammable, change le pneu en plein air.



# Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

## Bar's Tyre Leaks

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

H- et P- phrases : H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Etiquetage supplémentaire: aucun.

### 2.3. Autres dangers

Autres informations : La classification du produit est basé sur la mélange sans gaz propulsant (en se basant sur point 1.1.3.7 de Regulation CE No. 1272/2008). Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

| Nome CE                                       | Concentration (w/w) (%) | Numéro CAS | Numéro CE | Remarque | Numéro REACH |
|---|-------------------------|------------|-----------|----------|--------------|
| Hydrocarbons, C3-4-rich, petroleum distillate | 25 - < 50               | 68512-91-4 | 270-990-9 |          |              |
| Ethylène-glycol                               | 5 - < 10                | 107-21-1   | 203-473-3 |          |              |
| Morpholine                                    | 0,1 - < 0,6             | 110-91-8   | 203-815-1 |          |              |
| 2-Aminoéthanol                                | 0,1 - < 0,6             | 141-43-5   | 205-483-3 |          |              |

| Nome CE                                       | Classe de danger  | Phrases H                    | Pictogrammes        |                |
|---|---|------------------------------|---------------------|----------------|
| Hydrocarbons, C3-4-rich, petroleum distillate | Flam. Gas 1;<br>Press.Gas   | H220; H280                   | GHS02; GHS04        |                |
| Ethylène-glycol                               | Acute Tox. 4; STOT RE 2   | H302; H373                   | GHS07; GHS08        |                |
| Morpholine                                    | Flam. Liq. 3; Acute Tox. 4; Acute Tox. 3; Acute Tox. 3; Skin Corr. 1A | H226; H302; H311; H331; H314 | GHS02; GHS05; GHS07 |                |
| 2-Aminoéthanol                                | Acute Tox. 4; Skin Corr. 1B; STOT SE 3                                | H332; H312; H302; H314; H335 | GHS05; GHS07        | H335 : C ≥ 5 % |

Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée.



## Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

### Bar's Tyre Leaks

#### SECTION 4 PREMIERS SECOURS

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Premiers secours

- Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
- Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon.
- Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
- Ingestion : Forme d'aérosols et de brouillards: Il ne se produira probablement pas d'ingestion.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

###### Effets et symptômes

- Inhalation : Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées. Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux.
- Contact cutané : Peut provoquer une peau sèche.
- Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs.
- Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées. Peut provoquer une atteinte des poumons, maux de gorge et manque de respiration.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Instructions pour le Médecin :
- Général : Risque d'acidose métabolique.

#### SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyens d'extinction

- Appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse résistant à alcool. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
- Non appropriés : Jet d'eau.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques d'exposition particuliers : Risque d'explosion de l'aérosol quand il est soumis à une température supérieure à 50 °C, du fait de l'augmentation de la pression interne. Ne pas exposer de personnel de sécurité aux aérosols surchauffés. L'eau peut être utilisée pour refroidir l'emballage et éviter l'explosion de l'aérosol.
- Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

- Précaution à prendre pour pompiers : Lutter contre l'inflammation des aérosols intacts depuis une position protégée. Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

#### SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



## Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

### Bar's Tyre Leaks

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Ne pas respirer les vapeurs et/ou les aérosols. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. L'accumulation dans des zones basses peut causer l'étouffement.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines.

Autres informations : Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandus dans un conteneur. Récupérer les récipients d'aérosol dans un conteneur approprié. Ne pas percer les récipients d'aérosol. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir également la rubrique 8.

## SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Important: Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Ne pas respirer les aérosols. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais (< 35°), sec et bien ventilé. A protéger contre les rayons solaires et sources de chaleur.

Matériaux d'emballages recommandés : Non applicable.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

## SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucun niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connu sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m<sup>3</sup>):



# Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

## Bar's Tyre Leaks

| Nom chimique                                  | Pays | VME 8 heures (mg/m <sup>3</sup> ) | VLE 15 min. (mg/m <sup>3</sup> ) | Observations   |
|---|------|-----------------------------------|----------------------------------|--|
| Hydrocarbons, C3-4-rich, petroleum distillate |      |                                   |                                  | asphyxiant   |
| Ethylène-glycol                               | FR   | 52                                | 104                              | Risque de pénétration percutanée                     |
| Ethylène-glycol                               | BE   | 52                                | 104                              | D, M   |
| Ethylène-glycol                               | CH   | 26                                | 52                               | 4x15 min., Hauteresorption, Schwangerschaft gruppe C |
| Ethylène-glycol                               | EC   | 52                                | 104                              | Skin   |
| Morpholine                                    | FR   | 36                                | 72                               | -  |
| Morpholine                                    | BE   | 72                                | -                                | -  |
| Morpholine                                    | CH   | 36                                | 72                               | 4x15 min., Hauteresorption.                          |
| Morpholine                                    | EC   | 36                                | 72                               | -  |
| 2-Aminoéthanol                                | FR   | 2,5                               | 7,6                              | Risque de penetration percutanée                     |
| 2-Aminoéthanol                                | BE   | 2,5                               | 7,6                              | Huid   |
| 2-Aminoéthanol                                | CH   | 5                                 | 10                               | 4x15 min., Sensibilisatoren                          |
| 2-Aminoéthanol                                | EC   | 2,5                               | 7,6                              | Skin   |

### Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

| Nom chimique    | Voie d'exposition    | DNEL, court terme |                  | DNEL, long terme     |                  |
|-----------------|----------------------|-------------------|------------------|----------------------|------------------|
|                 |                      | Effet local       | Effet systémique | Effet local          | Effet systémique |
| Ethylène-glycol | Dermal<br>Inhalation |                   |                  | 35 mg/m <sup>3</sup> | 106 mg/kg bw/day |

### Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

| Nom chimique    | Voie d'exposition    | DNEL, court terme |                  | DNEL, long terme    |                  |
|-----------------|----------------------|-------------------|------------------|---------------------|------------------|
|                 |                      | Effet local       | Effet systémique | Effet local         | Effet systémique |
| Ethylène-glycol | Dermal<br>Inhalation |                   |                  | 7 mg/m <sup>3</sup> | 53 mg/kg bw/day  |

### Concentration prédite sans effet (PNEC):

| Nom chimique    | Voie d'exposition  | Eau douce  | Eau de mer |            |
|-----------------|--------------------|------------|------------|------------|
| Ethylène-glycol | Water              | 10 mg/l    | 1 mg/l     |            |
|                 | Sediment           | 20,9 mg/kg |            |            |
|                 | Intermittent water |            |            | 10 mg/l    |
|                 | STP                |            |            | 199,5 mg/l |
|                 | Soil               |            |            | 1,53 mg/kg |

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.

Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire approprié. Approprié: filtre à gaz de type AK (brun/vert), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme NE 140.

Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux.



# Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

## Bar's Tyre Leaks

Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

### SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                            |  |
|--|----------------------------|--|
| Etat physique                          | : Aérosol.                 |  |
| Couleur                                | : Blanc.                   |  |
| Odeur                                  | : Caractéristique.         |  |
| Seuil olfactif                         | : Inconnu.                 |  |
| pH                                     | : Non applicable.          |  |
| Hydrosolubilité                        | : Insoluble.               |  |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : Inconnu.                 |  |
| Point d'éclair                         | : Non applicable.          | Non mesurable.   |
| Inflammabilité (solide, gaz)           | : Extrêmement inflammable. |  |
| Température d'auto-inflammabilité      | : Non applicable.          | La bombe aérosol explose avant d'atteindre la température d'auto-inflammation.                         |
| Point/intervalle d'ébullition          | : Inconnu.                 | Non mesurable.   |
| Point/intervalle de fusion             | : Inconnu.                 |  |
| Propriétés explosives                  | :                          | Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.                                      |
| Limites d'explosion (% dans l'air)     | : Inconnu.                 | Limite inférieure d'explosivité dans l'air (%): 1,5 ( Hydrocarbures, C3-4-rich, pétroleum distillate ) |
|  | :                          | Limite supérieure d'explosivité dans l'air (%): 15,3 Ethylène-glycol                                   |
| Propriété d'oxydation                  | : Non applicable.          | Ne contient pas des agents oxydants.   |
| Décomposition thermique                | : Non applicable.          |  |
| Viscosité (20°C)                       | : Inconnu.                 |  |
| Viscosité (40°C)                       | : Inconnu.                 |  |
| Pression de vapeur (20°C)              | : 500000 Pa                |  |
| Densité de vapeur (20°C)               | : > 1                      | (air = 1)  |
| Masse volumique (20°C)                 | : 0,75 g/ml                |  |
| Taux d'évaporation                     | : Inconnu.                 | (acétate de n-butyle = 1)  |

### SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Utiliser et ranger à l'écart de toute flamme, source d'étincelles et source de chaleur. Voir la rubrique 7.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Non applicable.



## Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

### Bar's Tyre Leaks

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Inconnu.  
dangereux

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

#### Inhalation

- Toxicité aiguë : CL50 calculé: > 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.
- Corrosion/irritation : Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Ne contient pas des substances classées comme allergène respiratoire. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Ne contient pas de substances cancérogènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Contact cutané

- Toxicité aiguë : DL50 calculé: 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: 41 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion/irritation : Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Ne contient pas des sensibilisants cutanés. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Contact oculaire

- Corrosion/irritation : Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Ingestion

- Toxicité aiguë : Forme d'aérosols et de brouillards: Il ne se produira probablement pas d'ingestion. DL50 calculé: 2111 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: 41 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Aspiration : Ne contient pas de substances avec un risque d'aspiration. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Après ingestion, ou de vomissements, danger d'aspiration dans les poumons.
- Corrosion/irritation : Forme d'aérosols et de brouillards: Il ne se produira probablement pas d'ingestion. Peut provoquer nausées, maux de ventre, vomissement et diarrhées.
- Cancérogénicité : Forme d'aérosols et de brouillards: Il ne se produira probablement pas d'ingestion. Ne contient pas de substances cancérogènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Forme d'aérosols et de brouillards: Il ne se produira probablement pas d'ingestion. Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



## Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

### Bar's Tyre Leaks

- Toxicité pour la reproduction : Forme d'aérosols et de brouillards: Il ne se produira probablement pas d'ingestion. Développement: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Développement: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Fertilité: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Autres informations : Ethylène-glycol En ce qui concerne la toxicité orale aigüe il y a une différence notable entre les rongeurs et l'homme, ce dernier étant plus sensible que les rongeurs. On estime que la dose mortelle pour l'homme est de 100 millilitres.

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

- Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 187 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 169 mg/l. Contient 41 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

- Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connue. Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004 relatif aux détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

- Bioaccumulation : Information spécifique non connue.

### 12.4. Mobilité dans le sol

- Mobilité : Non applicable.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

- PBT/vPvB évaluation : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

### 12.6. Autres effets néfastes

- Autres informations : Non applicable.

- Teneur en COV soumis à taxe (La Suisse) : 304 g/l

## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Résidus de produit : Récipient métallique recyclable. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux.
- Avertissements supplémentaires : Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés.
- Catalogue des Déchets Européen : Éliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'un code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.
- Codes OMoD : 20 01 97 S



## Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

### Bar's Tyre Leaks

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

UN Numéro : UN 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : AÉROSOLS  
Nom d'expédition (IMDG, IATA) : AEROSOLS

### 14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)

Classé : 2  
Code de classification : 5F  
Groupe d'emballage : -  
Etiquette de danger : 2,1



Autres informations : Le transport par navire-citerne sur des voies navigables intérieures n'est pas prévu.

IMDG (Mer)

Classé : 2,1  
Groupe d'emballage : -  
EmS (incendie / fuite) : F - D / S - U  
Polluant marin : Non

IATA (Air)

Classé : 2,1

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer. Possiblement la dérogation de "quantités limitées" s'applique pour le transport de cette produit.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime internationale (OMI). Liquides conditionnés ne sont pas considérés en vrac.

## SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



# Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

## Bar's Tyre Leaks

Régulations CE : Règlement (UE) No 453/2010 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP), 75/324/CEE (aérosols) et autres réglementations en vigueur.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable.

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

### 16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 453/2010 datée du 20 mai 2010 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (\*).

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

|             |   |
|-------------|---|
| ADR         | : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route   |
| ATE         | : Estimation de la toxicité aiguë   |
| CLP         | : Classification, étiquetage et emballage   |
| CMR         | : Cancérogène, Mutagène ou toxiques pour la Reproduction  |
| CEE         | : Communauté économique européenne  |
| IATA        | : Association internationale du transport aérien  |
| Recueil IBC | : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac |
| IMDG        | : Code maritime international des marchandises dangereuses  |
| DL50/CL50   | : Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population   |
| MAC         | : Maximum Allowable Concentration   |
| MARPOL      | : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  |
| NO(A)EL     | : Dose sans effet (adversible) observable   |
| OECD        | : Organisation de coopération et de développement économiques   |
| PBT         | : Persistant, bioaccumulable et toxique   |
| PC          | : Catégorie de produits chimiques   |
| PT          | : Type de produit   |
| REACH       | : Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances                    |
| RID         | : Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  |
| STP         | : Installation de traitement des eaux usées   |
| SU          | : Secteur d'utilisation   |
| VME/VLE     | : Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition   |
| ONU         | : Organisation des Nations Unies  |
| COV         | : Composés organiques volatils  |
| vPvB        | : Très persistant et très bioaccumulable  |

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

|              |   |
|--------------|---|
| Flam. Gas 1  | : Gaz inflammable, catégorie 1.   |
| Acute Tox. 4 | : Toxicité aiguë, catégorie 4.  |
| Press. Gas   | : Gaz sous pression.  |
| STOT RE 2    | : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2. |

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

|      |  |
|------|--|
| H220 | Gaz extrêmement inflammable.   |
| H280 | Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. |



## Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 453/2010

### Bar's Tyre Leaks

---

H302  
H373

Nocif en cas d'ingestion.  
Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

---

Fin de la fiche de données de sécurité.